



## LIRE DES AFFICHES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE A TRAVERS LES ARCHIVES D'EPERNAY

*Partenariat entre la Médiathèque d'Épernay et les Archives municipales d'Épernay*

*Archives municipales d'Épernay*

*∞ Dossier didactique ∞*

Directrice : Mme LAKOMY

Professeur-animateur : M. de GOSTOWSKI

# SOMMAIRE

Affiche de 1916 : <i>On les aura !</i> .....	p. 3
Affiche de 1920 : <i>L'emprunt de la paix</i> .....	p. 4
Annexes .....	p. 5-15

**La qualité des documents est volontairement mauvaise  
pour éviter une diffusion sans autorisations.**

- *On les aura !*, Jules-Abel FAIVRE, 1915 (conservée à la Médiathèque d'Épernay, affiche n°1),
- Communication du maire d'Épernay sur la guerre le 30 Décembre 1914, Registre de délibération du Conseil municipal d'Épernay, 1D54, Archives municipales d'Épernay, pp. 81-82,
- Hommage à l'armée du maire d'Épernay le 20 Avril 1917, Registre de délibération du Conseil municipal d'Épernay, 1D55, Archives municipales d'Épernay, p. 4,
- Série 4H3, Dossier Affiches, Archives municipales d'Épernay (deux documents),
- *L'emprunt de la paix*, Henri LEBASQUE, 1920 (conservée à la médiathèque d'Épernay, affiche n°24),
- Série 4H3, Dossier Bombardements, Archives municipales d'Épernay,
- Série 4H3, Dossier Dommages de guerre (état statistique des maisons détruites), Archives municipales d'Épernay (trois documents).

## « ON LES AURA ! » (1916)

Cette affiche de 1916 a été réalisée par le peintre, illustrateur et caricaturiste Jules-Abel FAIVRE (1867-1945). A la date de l'affiche, la France et les autres belligérants sont enlisés dans une guerre de position.

L'affiche montre un jeune soldat qui s'élance au combat. Il porte la tenue du soldat français de couleur bleu horizon. Il appelle ses camarades à le suivre en les interpellant (« On les aura ! »). Il s'agit d'un soldat jeune, enjoué et enthousiaste.



Le document vise à inciter les Français à donner de l'argent à l'État. Il y a ainsi eu 4 emprunts nationaux. La France ne parvient plus à financer la guerre. Il s'endette et l'inflation augmente (annexe n°7).

L'aide des civils est requise pour fournir du matériel de récupération à l'armée. Cela témoigne d'un manque de moyen de l'État qui doit récupérer du matériel (annexes n°3 et 4).

« On les aura ! », Jules-Abel FAIVRE, 1915 (conservée à la Médiathèque d'Épernay, affiche n°1)

L'affiche montre laisse penser que les soldats français sont encore combattifs. La France est en train de gagner.

Le 30 Décembre 1914 (annexe n°1), le maire d'Épernay rend hommage à l'armée française lors d'un conseil municipal. Sa vision de l'avancée de l'armée française est très optimiste. Le maire n'évoque pas la première offensive allemande d'Août-Septembre 1914 qui s'est marquée par une nette avancée des troupes ennemies. A la fin de l'année 1914, la France s'enlise dans la contre-offensive. Le maire évoque cependant l'occupation de la ville pendant une semaine. Le 20 Avril 1917 (annexe n°2), le ton du maire est plus grave et témoigne de la proximité des combats. Cependant l'idée d'un élan victorieux de l'armée française est toujours présente. Il y a une héroïsation de l'armée française.

La municipalité d'Épernay évoque donc, comme l'affiche, l'idée d'une France conquérante et proche de la victoire. Or à la fin de l'année 1914, la France s'enlise dans la guerre de position. La situation n'est pas meilleure en 1917 car les armées ne parviennent pas à sortir de cette situation. En ce qui concerne la motivation des soldats, les allocutions et l'affiche cachent le sentiment de désespoir et de lassitude des soldats. On ment donc aux Français pour maintenir leur moral : « Bourrage de crâne ». La culture permet donc de développer de la propagande. C'est un des éléments de la guerre totale

## « L'EMPRUNT DE LA PAIX » (1920)

Cette affiche date de la période d'après-guerre et de reconstruction (1920). L'auteur est le peintre Henri LEBASQUE (1865-1937).

On distingue sur ce document 4 plans bien distincts :

1<sup>er</sup> plan : on voit trois personnages (une petite fille qui lit et une mère qui nourrit son bébé). Ils sont bien-portants et propres.

2<sup>ème</sup> plan : on voit un ouvrier en train de travailler. Il construit un mur avec des échafaudages.

3<sup>ème</sup> plan : on voit un agriculteur qui laboure son champ.

4<sup>ème</sup> plan : on aperçoit un vaste complexe d'usines avec de nombreuses cheminées qui crachent de la fumée.



« L'emprunt de la paix », Henri LEBASQUE, 1920 (conservée à la médiathèque d'Épernay, affiche n°24)

Certains de nos documents (annexes de 5 à 8) permettent de mieux comprendre les deux premiers plans :

Plan n°1 : la guerre a occasionné des morts parmi les soldats mais également parmi les civils. 14% des morts de l'année 1914 à Épernay n'étaient pas des militaires. Cette situation a donc eu des conséquences démographiques (baisse de la natalité et hausse de la mortalité). Le retour à la paix permet une relance de la démographie. La vie l'emporte sur la mort.

Plan n°2 : Les villes du front ont subi des destructions importantes à cause des bombardements. Un inventaire précis est demandé à chaque ville. La paix est donc le temps de la reconstruction et surtout de la recherche de fonds. Les finances des villes ne suffisent pas et une aide de l'État est nécessaire. L'activité économique repart et les soldats retournent aux activités civiles.

La situation financière de la France est délicate. L'État demande donc aux Français de l'aider à reconstruire le pays par un emprunt national. C'est ici le but de l'affiche. Une telle pratique avait déjà été utilisée pendant la guerre (emprunts nationaux en 1915, 1916, 1917 et 1918).

# ANNEXES

Annexe n°1 :

Monsieur le Maire prend la parole en ces termes :

« Trois mois déjà se sont écoulés depuis notre dernière séance du Conseil Municipal. Sans être aussi rapides qu'on aurait pu le désirer, les progrès de notre localité armée n'en sont pas moins constants, et nous espérons que le moment ne sera pas tardif, où nos beaux départements du Nord et de l'Est seront enfin délivrés de l'invasion allemande.

Nous avons eu à faire face pendant ces trois longs mois à une organisation, qui, si elle n'a pas été aussi pénible que pendant la semaine d'occupation, n'en a pas moins été très laborieuse.

M<sup>r</sup> Eugène Jacquet, notre Premier Adjoint, qui est chargé spécialement du cantonnement des troupes et du logement des officiers, a eu à s'occuper également des malheureux réfugiés ou évacués des départements envahis. Bien secondé par M<sup>r</sup> Félix de Réims, il a dû accomplir avec tant de tact ces délicates fonctions, que nous n'avons eu que ce que l'on pourrait appeler le minimum de réclamations, qui d'ailleurs ont été immédiatement résolues au mieux de l'intérêt des réclamants.

M. Guérou, notre architecte municipal qui, justement pendant la période de mobilisation et d'invasion, avait été obligé de prendre quelques jours de repos, a repris maintenant complètement sa place; et, aidé de M<sup>r</sup> Lantrelle, assure parfaitement la direction et le bon fonctionnement des services municipaux dont il est chargé »

Communication du maire d'Épernay sur la guerre le 30 Décembre 1914, Registre de délibération du conseil municipal d'Épernay, 1D54, Archives municipales d'Épernay, pp. 81-82.

Annexe n°2 :

plus successives p. 11

11

« Au moment où le savoir tomberait à nos portes avec une intensité et une violence qui semblent croître de minute en minute, - alors que nos troues, dont un de ces merveilleux élans, dont elles sont coutumières, repoussent de toutes parts l'envahisseur, qu'elles conquièrent de haute lutte des positions que nos ennemis croyaient inexpugnables, qu'elles ont fait déjà en trois jours de combat un nombre considérable de prisonniers et se sont emparés d'un important matériel de guerre, - alors que se déroule sur un front qui s'étend chaque jour la plus formidable bataille de cette guerre sans précédent, - qu'il nous soit permis d'adresser à nos vaillants soldats, à tous les héros anonymes de cette épopée gigantesque, comme aux chefs qui les commandent, avec une énergie et une compétence incomparables, le salut avec notre admiration et de notre confiance inébranlable dans la victoire.

« Un doute peut-il exister, que vous ne teniez à l'honneur de vous associer de tout cœur et unanimement aux sentiments de votre Municipalité. »

Le Conseil applaudit vivement ces paroles.

Hommage à l'armée du maire d'Épernay le 20 Avril 1917, Registre de délibération du conseil municipal d'Épernay, 1D55, Archives municipales d'Épernay, p. 4.

# AVIS

## de l'Autorité Militaire

---

Les habitants sont invités à recueillir les objets d'armement, équipement et harnachement <sup>trouvés</sup> sur les champs de bataille et à les remettre aux Commandants d'Étapes d'Av. Epernay, Oiry et Châlons. Ils recevront immédiatement une prime s'élevant à

<p><b>10 fr. pour un fusil.</b></p> <p><b>8 fr. pour une selle.</b></p> <p><b>6 fr. pour une bride complète.</b></p> <p><b>3 fr. pour un licol.</b></p> <p><b>3 fr. pour un havre sac.</b></p>	<p><b>2 fr. pour un ceinturon.</b></p> <p><b>2 fr. pour une balonnette avec fourreau.</b></p> <p><b>1 fr. pour une balonnette sans fourreau.</b></p> <p><b>0 fr. 50 pour une cartouchière.</b></p>
--	--

Ces objets étant en état suffisant pour être utilisés.

Au cas où d'autres objets seraient présentés, il serait attribué aux porteurs une prime proportionnelle à leur valeur d'après les bases du tarif ci-dessus.

Par contre, tout particulier qui sera trouvé possesseur d'objets appartenant à l'armée au delà d'un délai de quinzaine après le départ des Commandants d'Étapes de Champ de bataille, sera passible de poursuites pour vol ou recel.

Ceux qui passé ce délai, découvriraient des objets abandonnés devraient les déposer immédiatement à la mairie la plus voisine.

Châlons-sur-Marne, le 5 Octobre 1914.

*Le Général Directeur des Étapes  
et des Services.*

## CHAILLEY.

Série 4H3, Dossier Affiches, Archives municipales d'Épernay.



Annexe n°4 :



Série 4H3, Dossier Affiches, Archives municipales d'Epernay.

Epernay le 30 avril 1917.

18

Le Commissaire de Police

à Monsieur le Maire d'Epernay.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la nuit dernière, de une heure 10' à une heure 10', la Ville d'Epernay a été surveillée successivement par plusieurs avions ennemis qui ont jeté des bombes dont le nombre n'est pas encore exactement déterminé. On a pu seulement à l'heure actuelle relever les points de chute suivants:

- 1° - Une bombe route de Verdun, ayant causé la mort d'un militaire et blessé un autre militaire ;
- 2° - Une bombe dans un champ route de Camieret à 150 mètres environ de la Barne ;
- 3° - Une bombe rue de l'Écart, jardin de l'église, ayant causé l'écrasement d'une partie d'un mur de clôture ;
- 4° - Une bombe à la gare extérieure ayant tué 4 militaires et blessé 15 autres ;
- 5° - Deux bombes dans les dépendances des ateliers des Chemins de fer de l'Est, ayant causé seulement des dégâts matériels relativement importants ;
- 6° - Une bombe dans la cour de la Sacrorie y ayant aussi causé des dégâts matériels ;
- 7° - Une bombe tombée sur l'immeuble au Café de Strasbourg tenu par M. Maçon. Le projectile après avoir traversé la maison

ARCHIVES MUNICIPALES D'EPERNAY

comportant deux étages a vaincre sans la bombe sans faire explosion.  
Bien qu'ayant traversé des chambres meublées occupées, il n'a blessé  
personne.

Le dernier appareil qui a survolé la Ville a fait, a trois  
reprises différentes, usage de sa mitrailleuse, effectuant un tir  
sur le convoi automobile stationnant sur le quai et sur la nouvelle  
gare de la route de Cambray.

La population civile ne compte aucune victime.

Le Commissaire de Justice,

Signé : DALLY.

ARCHIVES MUNICIPALES D'EPERNAY

Série 4H<sub>3</sub>, Dossier Bombardements, Archives municipales d'Épernay.

Annexe n°6:

Chiffres fournis à M. MOLET,  
Capitaine de Gendarmerie, à Epernay.

	1914	1915	1916	1917	1918
Nombre de bombes d'avion .....	9	92	122	275	206
Nombre de coups .....	280	50	10	395	704
Endroits où ils sont tombés....	Sur tous les points de la Ville.				
Nombre de militaires blessés ..	303				
Nombre de militaires tués .....	241				
Nombre de civils blessés .....	4				
Nombre de civils tués .....	57				

Epernay, le 5 Février 1925.

Série 4H3, Dossier Dommages de guerre  
(état statistique des maisons détruites), Archives municipales d'Epernay.

Annexe n°7:

	Cours 1914	Cours 1920
Abattoirs	11.491,67	64.503,07
Ecole rue St-Laurent	3.702,00	19.610,00
Gymnase	5.913,00	37.560,00
Bibliothèque	13.353,00	66.760,00
Ancienne Maison Brocst	5.723,00	23.610,00
Crèche N° 1 R. des Jancelins	1.725,00	5.000,00
Crèche N° 2 Rue Thiercelin	3.125,00	15.750,00
Ecole rue de l'Hôpital	3.726,00	17.797,10
Ecole rue du Donjon	1.308,16	7.040,00
Ecole Maternelle	3.081,05	10.400,30
Cimetière	1.218,00	6.000,00
Ecole R. Eugène Mercier	3.253,00	16.365,00
Collège des Garçons (Nouveau)	45.167,16	181.174,00
Eglise Notre Dame	374.495,68	2.040.376,43
Bateau de Balna	62.000,00	310.000,00
La Borde (Ferme)	11.598,12	58.522,15
La Borde (Orphelinat)	3.217,54	16.067,20
Mobilier de l'Eglise Notre-Dame	11.863,00	59.345,00
Collège des Garçons (ancien)	10.960,00	71.230,06
Collège des Jeunes filles	5.073,10	34.930,87
Théâtre Municipal	16.520,77	99.313,30
Logement des Institutrices R. Eugène Mercier	10.516,81	63.054,00
Caveau dépositaire	87,45	462,25
Ecole rue de Brigny	12.031,36	60.384,80
Ecole rue des Fanneurs	1.413,03	9.312,13
Chapelle Thiercelin Paricault	269,50	1.447,30
Maison Rue de l'Hôpital N° 4	160,93	804,65
Maison Marquin	97,79	541,45
La Cascade	1.410,36	7.051,60
Moulin de la Planche	283,80	1.524,00
Moulin de la Filature	525,97	3.339,88
Contrôle de la Gare	507,71	3.000,35
Démurrant de Police	35,00	175,00
Maison rue du Donjon		
Réparations et modifications faites)	<i>fait par Aff. Civiles</i>	
<b>Total</b>	<b>632.890,65</b>	<b>3.277.036,25</b>

Relaté et Dressé par l'architecte soussigné  
Epernay, le *12*

*H. R. ...*

HEMMIPIQUARI  
ARCHITECTE S. R. L.  
4, Avenue Paul Chandon  
EPERNAY - Tél. 150  
ET A BRIMEZ  
18, Rue Charleval, 18

Série 4H3, Dossier Dommages de guerre (état statistique des maisons détruites), Archives municipales d'Epemay.

Annexe n°8:

*Julien*

6 Octobre 1940. O.

Le Maire de la Ville d'Épernay  
à Monsieur le Directeur  
de "LA FORGE DE LAINE"  
55 - RUE SAUMUR  
PARIS -II<sup>e</sup>-

Par lettre du 26 septembre 1940, vous avez bien voulu se demander mon avis sur les résultats de la reconstitution des régions libérées.

A ÉPERNAY, les maisons ont été complètement détruites et 1.700 complètement détruites sur 3.000 environ existantes avant la guerre.

C'est l'énergie, l'initiative et au dévouement de la population, une grande partie des dégâts sont réparés. A l'expiration de quelques-uns, tous les habitants sont rentrés.

Des écoles provisoires sont montées un peu partout. La Municipalité a fait l'acquisition d'un grand nombre de baraques militaires et elle se fait aménager en logements sur des terrains appartenant à la Ville, elle pourra mettre avant l'hiver, 40 à 50 logements à la disposition des familles nombreuses logées dans les taudis.

En un mot les traces de la Guerre auront vite disparu à ÉPERNAY ; notre sympathie va surtout à la cité

voisine, à la Ville de REIMS que les barbares se sont  
acharnés à détruire.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de  
mes sentiments les plus distingués.

L. X. HAIE

ARCHIVES MUNICIPALES D'ÉPERNAY

Série 4H<sub>3</sub>, Dossier Dommages de guerre  
(état statistique des maisons détruites), Archives municipales d'Épernay.